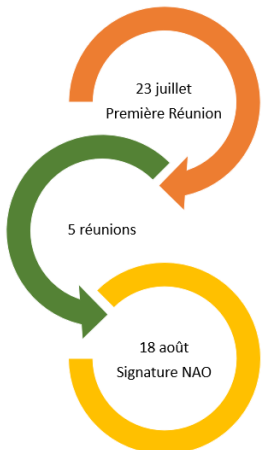


# Résultat des NAO 2020

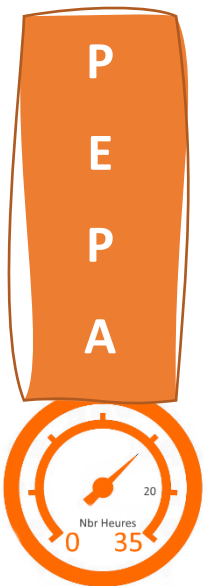
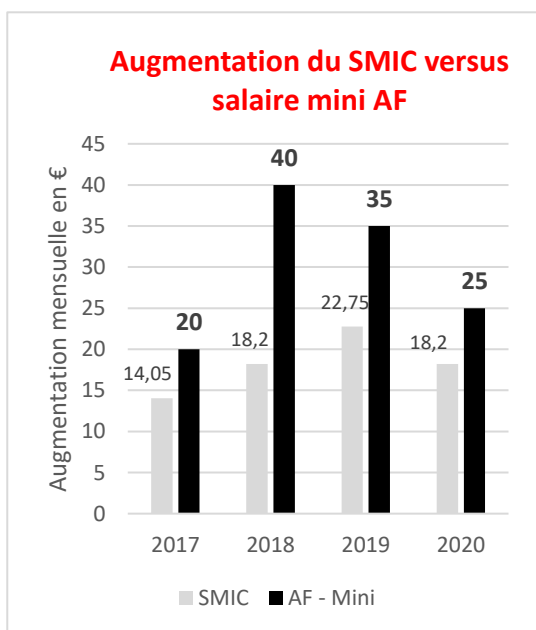


## Contexte & Chronologie

- L'INSEE a calculé l'inflation à 1,1% en 2019.
- Le SMIC a progressé de 1,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit environ 18,2€ brut/mois.
- Crise sanitaire (Covid-19) et financière.
- Les salaires d'AF (coefficients : 190 à 285) sont inférieurs de 10 à 13 % à ceux pratiqués dans la métallurgie.
- Demande d'ouverture des NAO à l'initiative de la CFDT, courrier du 9 juin 2020.
- Ouverture des NAO le 23 juillet 2020.

## Nous avons obtenu :

- **une augmentation générale (AG) de 25€ brut par mois à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2020 ;**
- des augmentations individuelles avec une enveloppe de 1,1 après déduction des AG.
- le versement d'une **Prime Exceptionnelle de Pouvoir Achat (PEPA) pouvant atteindre 300 €**. Elle sera versée le 30 septembre 2020. S'il n'y a pas d'absences. Sinon, le montant sera diminué proportionnellement au nombre d'absences.  
*Nous assimilons la PEPA à un « rattrapage » de 25€ brut/mois depuis le début de cette l'année ;*



- **le compteur RC sera relevé de 20 à 35 heures** jusqu'à la fin de l'année 2020. Au premier janvier 2021, les heures au-delà de 20h seront automatiquement payées. A noter, qu'il sera possible - par voie d'accord - de prolonger cette période avec un avenant, avant la fin de l'année 2020. Il sera également possible **d'accoler un RTT avec un congé** jusqu'à la fin de l'année 2020.

**La Cfdt a obtenu, fin 2019, une revendication de longue date, à savoir : la mise en place de la prévoyance pour le collègue ouvrier au 1<sup>er</sup> janvier 2020.** Pour rappel, elle intègre un maintien de salaire complémentaire sur 3 ans (50% CPAM + 10% Complémentaire), ainsi qu'une rente d'invalidité et une garantie décès (1,5 PMSS).

**La Cfdt a finalement obtenu toutes ses revendications !**

L'équipe Cfdt ALLGAIER France